

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Seizième session du Comité pour les plantes
Lima (Pérou), 3 – 8 juillet 2006

EXAMEN PERIODIQUE DES ESPECES VEGETALES INSCRITES AUX ANNEXES CITES

Composition (telle que décidée par le Comité)

Président: Hesiquio Benítez Díaz (Mexique)

Membres: Les représentantes de l'Amérique centrale et du Sud et Caraïbes (F. Mereles et D.I. Rivera) et les observateurs de l'Afrique du Sud, de la Belgique, du Canada, des Etats-Unis d'Amérique et du Pérou, ainsi que ceux de la Communauté européenne et d'IWMC-*World Conservation Trust*.

Participants: La représentante de l'Amérique centrale et du Sud et Caraïbes (D.I. Rivera), les observateurs de l'Allemagne, de l'Afrique du Sud, de la Belgique, du Mexique, du Pérou, de la Communauté européenne, ainsi que le président du Comité pour les animaux.

Mandat

Indiqué dans le document PC16 Doc.11

Conformément à l'annexe 1, paragraphe c), et tenant compte des commentaires figurant dans les annexes 2, 3 et 4 au présent document, le Comité pour les plantes est prié de finaliser, en consultation avec le Comité permanent, la sélection des espèces végétales à examiner avant la 15^e session de la Conférence des Parties.

Le groupe de travail déterminera s'il convient de préparer des propositions d'amendement des annexes à soumettre à la 14^e session de la Conférence des Parties sur la base des examens déjà faits.

Le groupe de travail sur l'examen périodique des espèces végétales inscrites aux annexes CITES révisera la procédure adoptée par le Comité permanent à sa 51^e session (Bangkok, octobre 2004) et suivie actuellement pour réaliser les examens périodiques des annexes.

Recommandations

1. Le Comité pour les plantes devrait retenir pour l'examen les taxons qu'il avait acceptés à sa 15^e session et rejeter toutes les modifications mentionnées dans l'annexe 3 du document PC16 Doc. 11 (Rev. 1).
2. Le Comité pour les plantes devrait prendre acte des pays volontaires pour entreprendre l'examen des taxons sélectionnés, comme indiqué dans l'annexe 1. Les représentants des régions concernées devraient faire part de ces examens aux Parties de leur région et les inviter à participer au processus.

3. Le Comité pour les plantes devrait indiquer au Comité permanent sa liste finale des taxons qu'il entend examiner entre la CdP13 et la CdP15.
4. Pour les taxons suivants, le Comité pour les plantes – mais plus particulièrement les représentants régionaux pertinents – devrait identifier les pays qui sont prêts à réaliser les examens des taxons suivants et sont en mesure de le faire: *Dioscorea deltoidea*, *Hedychium philippinense*, *Cycas beddomei* (Asie); *Agave victoriae-reginae*, *Sclerocactus* spp. (Amérique du Nord); *Tillandsia kammii*, *Tillandsia mauryana*, *Pereskia* spp. (Amérique du Nord et Amérique centrale et du Sud et Caraïbes); *Didieraceae* spp., *Euphorbia* spp. de l'Annexe I, espèces malgaches d'*Aloe* inscrites à l'Annexe I (Afrique).
5. Si le projet d'examen de *Pereskiaopsis* spp. préparé par le Mexique et présenté dans le document PC16 Inf. 6 devenait une proposition d'amendement des annexes à soumettre à la CdP14, le Comité pour les plantes serait invité à l'appuyer. Concernant les espèces mentionnées dans le document PC16 Inf. 7, l'Argentine et la Suisse devraient être invitées à soumettre au Comité pour les plantes des projets d'examen sur *Pereskia* spp. et *Quiabentia verticillata*.
6. Il est recommandé au Comité pour les plantes d'adopter la version amendée et simplifiée de «Examen périodique des annexes – Recommandations adoptées par le Comité permanent à sa 51^e session», présentée dans l'annexe 2, de demander au Comité pour les animaux ses commentaires sur ce texte et d'accepter de soumettre au Comité permanent un texte commun du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes sur cette question.

Taxons	Annexes et années d'inscription	Nbre d'espèces (taxons supérieurs)	Etats / territoires de l'aire de répartition	Pays chargés de l'étude	Personnes à contacter (adresse courriel)	Situation actuelle
<u>Plantes médicinales</u>						
<i>Saussurea costus</i>	Ann. II (1975); Ann. I (1985)		Inde, Pakistan	Allemagne	Elisabeth Munzert (elisabeth.munzert@bmu.bund.de)	
<i>Dioscorea deltoidea</i>	Ann. II (1975, racines seulement); annotation #1 (1985)		Afghanistan, Bhoutan, Cambodge, Chine, Inde, Népal, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Viet Nam	?		
<i>Euphorbia antisiphilitica</i>	Ann. II (1975, sous <i>Euphorbia succulentes</i> spp.)		Etats-Unis, Mexique	Mexique	Hesiquio Benitez Diaz (hbenitez@xolo.conabio.mx), Patricia Davila Aranda (pdavilaa@servidor.unam.mx)	Nous recherchons un spécialiste pour cet examen.
<u>Essences</u>						
<i>Balmea stormae</i>	Ann. I (1975)		El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique	Costa Rica; Guatemala	Dora Ingrid Rivera (drivera@una.ac.cr; dora.ingrid.rivera@gmail.com) Migdalia Garcia (cites@conap.gob.gt)	
<i>Platymiscium pleiostachyum</i>	Ann. I (1975); Ann. II avec l'annotation #1 (1990)		Costa Rica, El Salvador, Honduras, Nicaragua	Costa Rica	Dora Ingrid Rivera (drivera@una.ac.cr; dora.ingrid.rivera@gmail.com)	
<i>Podocarpus parlatoarei</i>	Ann. I (1975)		Argentine, Bolivie, Pérou	Argentine	Alejandro Brown (abrown@proyungas.com.ar), Pedro G. Blendinger (blendinger@birdecology.com.ar)	Rapport soumis le 16.2.2006; rapport supplémentaire soumis le 22.2.2006

Taxons	Annexes et années d'inscription	Nbre d'espèces (taxons supérieurs)	Etats / territoires de l'aire de répartition	Pays chargés de l'étude	Personnes à contacter (adresse courriel)	Situation actuelle
<u>Plantes ornementales, petits taxons</u>						
<i>Agave arizonica</i>	Ann. I (1983)		Etats-Unis	Etats-Unis	Patricia Ford (Patricia_Ford@fws.gov)	
<i>Agave parviflora</i>	Ann. I (1983)		Etats-Unis, Mexique	Etats-Unis	Patricia Ford (Patricia_Ford@fws.gov)	
<i>Agave victoriae-reginae</i>	Ann. II (1983)		Mexique	?		
<i>Nolina interrata</i>	Ann. I (1983)		Etats-Unis, Mexique	Etats-Unis	Patricia Ford (Patricia_Ford@fws.gov)	Examen réalisé par l'autorité scientifique des Etats-Unis
<i>Tillandsia harrisii</i>	Ann. II (1992)		Guatemala	Guatemala	Migdalia Garcia (cites@conap.gob.gt)	
<i>Tillandsia kammii</i>	Ann. II (1992)		Honduras	?		
<i>Tillandsia kautskyi</i>	Ann. II (1992)		Brésil	Brésil	Celso do Lago Paiva (celsodolago@hotmail.com)	
<i>Tillandsia mauryana</i>	Ann. II (1992)		Mexique	?		
<i>Tillandsia sprengeliana</i>	Ann. II (1992)		Brésil	Brésil	Celso do Lago Paiva (celsodolago@hotmail.com)	
<i>Tillandsia sucrei</i>	Ann. II (1992)		Brésil	Brésil	Celso do Lago Paiva (celsodolago@hotmail.com)	
<i>Shortia galacifolia</i>	Ann. II (1883)		Etats-Unis, Mexique	Etats-Unis	Patricia Ford (Patricia_Ford@fws.gov)	
<i>Orothamnus zeyheri</i>	Ann. I (1975); Ann. II avec l'annotation #1 (1997)		Afrique du Sud	Afrique du Sud	Sonja Meintjes (smeintjes@deat.gov.za)	
<i>Protea odorata</i>	Ann. I (1975); Ann. II avec l'annotation #1 (1997)		Afrique du Sud	Afrique du Sud	Sonja Meintjes (smeintjes@deat.gov.za)	
<i>Welwitschia mirabilis</i>	Ann. I (1975); Ann. II avec l'annotation #1 (1990)		Angola, Namibie	Namibie	Elly Hamunyela (ehamunyela@africaonline.com.na)	
<i>Hedychium philippinense</i>	Ann. I (1975); Ann. II avec l'annotation #1 (1992)		Philippines	?		

Taxons	Annexes et années d'inscription	Nbre d'espèces (taxons supérieurs)	Etats / territoires de l'aire de répartition	Pays chargés de l'étude	Personnes à contacter (adresse courriel)	Situation actuelle
<u>Plantes ornementales, grands taxons</u>						
<u>Cactaceae</u>						
<i>Pereskia</i> spp.	Ann. II (1975, sous Cactaceae spp.)	16 spp.	Antilles néerlandaises, Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, Equateur, El Salvador, Etats-Unis, Guatemala, Guyana, Guyane française, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Porto Rico, République dominicaine, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela, îles Vierges américaines, Petites Antilles	<i>P. saccharosa</i> , <i>P. aculeata</i> , <i>P. nemorosa</i> : Argentine Espèces restantes	<i>P. saccharosa</i> , <i>P. aculeata</i> , <i>P. nemorosa</i> : Roberto Kiesling (robertokiesling@darwin.edu.ar)	Données sur la biologie et la conservation des spp. d'AR soumises le 17.1.2006. Le MX compile des données bibliographiques sur <i>P. aculeata</i> au Mexique pour les présenter à la 16 ^e session
<i>Pereskiaopsis</i> spp.	Ann. II (1975, sous Cactaceae spp.)	6 spp.	Guatemala, Honduras, Mexique	Mexique	Hesiquio Benitez Diaz (hbenitez@xolo.conabio.mx), Patricia Davila Aranda (pdavilaa@servidor.unam.mx)	Compilation de toutes les données bibliographiques disponibles sur ce genre en cours pour soumission à la 16 ^e session
<i>Sclerocactus</i> spp.	Ann. I: 1 sp. 2003, 8 spp. 1983; tous les autres Ann. II (1975, sous Cactaceae spp.)	18 spp.	Etats-Unis, Mexique	Etats-Unis d'Amérique	Patricia Ford (Patricia_Ford@fws.gov)	Provisoirement
<u>Cycadales</u>						
<i>Cycas beddomei</i>	Ann. II (1975); Ann. I (1987)		Inde	?		

Taxons	Annexes et années d'inscription	Nbre d'espèces (taxons supérieurs)	Etats / territoires de l'aire de répartition	Pays chargés de l'étude	Personnes à contacter (adresse courriel)	Situation actuelle
<u>Didieraceae</u>						
<i>Didieraceae</i> spp.	Ann. II (1975)	11 spp.	Madagascar	?		
Euphorbes succulentes (voir aussi sous plantes médicinales)						
<i>Euphorbia</i> , les spp. de l'Annexe I	Ann. I (1 sp. 1995, tous les autres 1990)	10 spp.	Madagascar	?		
<u>Aloes</u>						
<i>Aloe</i> , les espèces malgaches de l'Annexe I	Ann. I (1995)	17 spp.	Madagascar	?		
<u>Orchidées</u>						
<i>Peristeria elata</i>	Ann. I (1975)		Colombie, Costa Rica, El Salvador, Panama, Venezuela	Costa Rica	Dora Ingrid Rivera (drivera@una.ac.cr; dora.ingrid.rivera@gmail.com)	

VERSION REVISEE DE "EXAMEN PERIODIQUE DES ANNEXES –
RECOMMANDATIONS ADOPTEES PAR LE COMITE PERMANENT
A SA 51^e SESSION (BANGKOK, OCTOBRE 2004)"

- a) Le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes devraient échanger, pendant leurs séances communes, leur expérience des examens périodiques d'espèces inscrites aux annexes (concernant notamment le financement, la procédure, la présentation et les résultats de ces examens).
- b) Le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes devraient établir un calendrier pour l'examen périodique des annexes et établir la liste des espèces qu'ils proposent d'examiner au cours des deux prochaines périodes entre les sessions de la Conférence des Parties. Ils devraient établir cette liste à leur première session après la session de la Conférence des Parties entamant la période d'examen.
- c) Le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes sont encouragés à suivre les lignes directrices et à utiliser la technique d'évaluation rapide figurant dans les annexes 1 et 2 du document SC51 Doc. 16, ainsi que leurs mises à jour, en sélectionnant des espèces et en réalisant l'examen périodique.
- d) Le Secrétariat devrait envoyer une copie de cette liste à toutes les Parties et demander aux Etats des aires de répartition de ces espèces de commenter la nécessité de les examiner et de manifester leur intérêt à entreprendre des examens. Le Secrétariat devrait transmettre les réponses au Comité pour les animaux et au Comité pour les plantes.
- e) Tenant compte de ces commentaires, le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes indiqueront au Comité permanent la sélection finale des espèces devant être examinées.
- f) Les présidents du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes devraient tenir le Comité permanent informé de la conduite des examens périodiques d'espèces inscrites aux annexes.
- g) Le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes devraient conduire ou organiser les examens en demandant aux Etats des aires de répartition des informations, leur participation et leur appui. Les représentants régionaux au Comité pour les animaux et au Comité pour les plantes devraient demander l'assistance des Etats des aires de répartition de leur région pour appuyer les examens d'espèces.
- h) Pour chaque examen, un projet devrait être fourni (dans une présentation convenue) en tant que document de travail au Comité pour les animaux ou au Comité pour les plantes pour examen. Le Secrétariat devrait attirer l'attention des Etats des aires de répartition pertinents sur ces documents.
- i) Lorsqu'un examen indique que le transfert d'une espèce d'une annexe à une autre ou sa suppression de l'Annexe II serait appropriée, et que le Comité pour les animaux ou le Comité pour les plantes en convient, ce Comité devrait, après consultation des Etats de l'aire de répartition, préparer une proposition d'amendement des annexes (ou en organiser la préparation).
- j) Le Secrétariat, au nom du Comité permanent et du Comité pour les animaux ou du Comité pour les plantes, devrait fournir des copies de la proposition aux Etats des aires de répartition et demander qu'un ou plusieurs de ces Etats la soumettent à la session suivante de la Conférence des Parties.
- k) Si aucun Etat de l'aire de répartition n'accepte de soumettre la proposition, le Secrétariat devrait demander au gouvernement dépositaire de le faire [comme spécifié dans la résolution Conf. 11.1 (Rev. CoP12)] et d'inclure les commentaires des Etats de l'aire de répartition dans le justificatif de la proposition.
- l) Les propositions résultant de l'examen périodique des annexes doivent être soumises à la Conférence des Parties qui en décidera.